



1-3 rue du Havre - 21000 DIJON

☎ 03.80.55.34.60

paroisse.st.jo@free.fr

<http://paroisse.st.io.dijon.free.fr>

NOUS PRIONS AVEC ET POUR :

Défunts de la semaine : Marc GERMAIN

Samedi 17 : Pierre PORTIER – Odette ROLAND

Dimanche 18 : Mady NICAISE – Bernardine et Bernard SORENSEN – Marguerite CANISTRO

Dimanche 18 : 16 h 00, récital de louanges Madame KIM

Lundi 19 : 19 h 45, préparation de la liturgie des 8 et 9 décembre

Mardi 20 : 17 h 30, catéchèse primaire, Éveil à la Foi

Jeudi 22 : 19 h 30, **NOUS SOMMES TOUS INVITÉS À LA PRÉPARATION DE NOËL**



La prière

Dimanche 25 : présentation du bilan financier de la paroisse

Lundi 26 : 14 h 00, cours de grec biblique, niv.2

Mardi 27 : 15 h 15, cours de grec biblique niv. 3
19 h 15, CCFD, équipe Dijon centre-ville

Mercredi 28 : 20 h 00, concert symphonique du Conservatoire

Jeudi 29 : 20 h 30, groupe de prière Louis et Zélie MARTIN à la chapelle

Vendredi 30 : 19 h 30, préparation de la Confirmation et 1^{ère} communion pour les enfants en catéchèse primaire

du 1^{er} au 7 décembre : *Semaine de prière accompagnée, proposée par le Service diocésain de la vie spirituelle. Contact : viespirituelle21@gmail.com*

Samedi 1er décembre : 9 h – 18 h, **BRADE-LIVRES DE NOËL** à la Maison Diocésaine

19 h 15, après la messe, les jeunes du MEJ vous invitent à un dîner festif.

La soirée sera ponctuée d'animations et de témoignages de leur rassemblement à St Malo ; (inscriptions aux portes de l'église)

Du 2 au 10, Hanouka, fête des Lumières pour nos frères juifs

Dimanche 2 :

ENTRÉE EN AVENT
« VEILLER ET PRIER »



- URGENCE DENIER DE L'EGLISE -

Malgré votre générosité, et comme dans beaucoup d'autres associations, nous ne pouvons que constater la baisse des donateurs et des montants versés.

pour St Joseph : au 31/10/2018 nous avons 175 donateurs pour un montant de 52 631 euros

au 31/10/2017 nous avons 227 donateurs pour un montant de 58 920 euros

La différence à date équivalente est de **-52 donateurs (-22.91 %)** et **-6 288 Euros (-10.67 %)**

Nous comptons sur vous, l'Église ne peut vivre sans vous



Ensemble pour un monde
juste et
fraternel



La Bourgogne-Franche-Comté compte près de 3 millions d'habitants, avec un solde migratoire négatif d'environ 1 200 personnes en 2015 et 2016 qui traduit un manque d'attractivité de la région. En 2017, 13 % de la population vivaient sous le seuil de pauvreté, ce qui en fait une des régions les moins exposées de France. On note des disparités selon les départements: plus répandue dans la Nièvre et dans le Territoire de Belfort, la pauvreté monétaire touche moins la Saône-et-Loire et le Jura. Dans l'Yonne et la Haute-Saône, le taux de pauvreté est élevé (14 %), le chômage de longue durée fréquent et l'accès aux soins parfois difficile. En Côte-d'Or (dans le Grand Dijon) et dans le Doubs (frontière suisse), le prix élevé des loyers pèse sur les ménages les plus fragiles.

L'emploi salarié augmente de 0,7 % en 2017, tiré par l'Yonne et le

Jura (+ 1,4 %) et, dans une moindre mesure, par la Côte-d'Or (+ 1,1 %). Cette augmentation reste néanmoins deux fois plus faible qu'au niveau national, où l'emploi salarié marchand a augmenté de 1,4 % en 2017. Dans la région, la hausse provient majoritairement du secteur tertiaire marchand, tandis que l'emploi dans l'industrie recule de 2 %. Le taux de chômage s'établit à 7,6 % à la fin de l'année 2017, ce qui est inférieur de plus d' 1 point à la moyenne nationale (9 %).

La baisse du chômage est particulièrement importante chez les moins de 25 ans (-3 %), alors qu'il augmente chez les plus de 50 ans. On constate également une diminution de 4,7 % des demandeurs d'emploi de longue durée.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

En 2017, les équipes du Secours Catholique de Bourgogne-Franche-Comté ont accueilli **22000 ménages**, un nombre en **augmentation de 3 %** par rapport à 2016, après quatre années consécutives de diminution.

Parmi les personnes accueillies, 87 % sont orientées par les services sociaux, ce qui illustre une bonne collaboration avec les bénévoles du Secours Catholique. La part de personnes venant de leur propre initiative est en diminution, passant de 18 % à 10% entre 2012 et 2017. La part de personnes rencontrées pour la première fois a retrouvé son niveau de 2013 ; elle représente plus d'une personne sur deux.

77 % des demandes portent sur un besoin d'écoute et d'accueil, soit plus de 18 points par rapport à 2012 et plus de 20 points par rapport à la moyenne nationale.

La répartition par type de ménage est similaire à la moyenne nationale: la moitié des ménages sont composés de **familles avec enfants** dont une moitié de **parents isolés** (26 % contre 24 % de couples avec enfant(s)).

Dans les territoires ruraux, les demandes sont en baisse, ce qui témoigne de l'isolement et de **l'invisibilité croissante des personnes**.

En Bourgogne-Franche-Comté, 65 % des personnes rencontrées sont de **nationalité française**, un chiffre en baisse de 7 points par rapport à 2012. **Parmi les étrangers** (hors UE) rencontrés, 18% n'ont pas de papier et se trouvent de ce fait dans une grande précarité.

La part de ceux en **attente de statut** est passée de 39% à 44% entre 2012 et 2017. Ceux-ci ont de plus en plus de difficulté à jouir de leurs droits fondamentaux, comme l'hébergement, l'accès à la santé (notamment en raison de l'ouverture tardive des droits, qui dépend du guichet unique de demande d'asile [Guda]), Grâce, notamment, aux **cours de langue proposés** par les équipes du Secours Catholique, la part d'étrangers maîtrisant le français parlé a atteint 67,2 % en 2017, soit 7 points de plus qu'en 2016. Cela traduit leur **volonté de s'intégrer** à la vie sociale en France.

En 2017, 22 % des ménages accueillis en Bourgogne-Franche-Comté ne perçoivent aucune ressource contre 18 % sur le plan national. Seuls 55 % des ménages rencontrés perçoivent des prestations logement, contre 58 % au niveau national. La part de personnes bénéficiant d'allocations familiales a diminué de 6 points, passant de 29 % en 2012 à 23 % en 2017.

Le revenu moyen par unité de consommation a baissé de 10 € par rapport à 2012 (en euros constants), atteignant 516 € en 2017 contre 517 € au plan national. Le nombre de **personnes rencontrées percevant moins de 200 € par mois** est **passé à 28 %**, contre 22 % en 2012, et 25 % au niveau national.

Une personne rencontrée sur deux fait face à des impayés de loyer (39 %) ou de gaz et d'électricité (31%).